



Conférence de presse du 17 mai 2011

Pour plus de concurrence dans le paysage médiatique!

par Brenda Mäder, présidente des Jeunes Libéraux-Radicaux, Weinfelden

Les Jeunes Libéraux-Radicaux Suisse défendent une position claire et nette en politique médiatique: nous nous engageons pour un service public précisément délimité dans le domaine médiatique. Cet objectif, nous entendons l'atteindre comme suit:

1. Focalisation sur le mandat d'informer

Le mandat programmatique comprend la contribution de la SRG SSR à la libre formation des opinions, au développement culturel et à l'instruction du public dans les trois langues officielles. Ce mandat doit être clairement délimité et le produit des redevances encaissées doit servir exclusivement à accomplir ce mandat.

Il est inacceptable que l'argent des redevances soit utilisé abusivement pour financer la diffusion de produits étrangers (émissions, séries, films, etc.). La conclusion à en tirer est claire pour les Jeunes Radicaux-Libéraux: le financement par les redevances doit être sensiblement réduit.

2. Baisse des redevances, alternatives par rapport à Billag, remboursement des redevances encaissées de trop à ceux qui les ont payées

La manière dont la société Billag perçoit les redevances a suscité des critiques à plusieurs reprises auprès du public. Il est évident que Billag n'est pas au-dessus de tout soupçon. En outre, les millions de francs économisés grâce à l'envoi de factures annuelles doivent être ristournés aux payeurs de la redevance. Il faut également examiner des alternatives par rapport au mode de perception actuel.

3) Attribution du mandat d'informer par le biais d'enchères et libéralisation à long terme du marché de la radio et de la télévision

Les Jeunes Libéraux-Radicaux exigent enfin que les concessions relatives au mandat d'informer via les canaux de la radio et de la télévision soient attribuées à moyen et à long terme par la mise aux enchères de mandats d'information clairement définis. Ce procédé est propice à la qualité du paysage médiatique et entraîne une baisse des coûts.

Garantir le service public ne signifie pas que l'Etat doive lui-même intervenir comme producteur de programmes. Il faut au contraire que tous les acteurs soient durablement placés sur pied d'égalité pour permettre le développement d'un marché de radio et télévision libre, créatif et rationnel du point de vue des coûts.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons apporté notre soutien à la pétition "200 francs c'est assez". Le fait que plus de 143 000 personnes aient signé ce projet prouve à l'évidence que la politique médiatique doit être réorientée.